



7 septembre 2025 | 21^e édition

www.marathonderimouski.ca

Fier de soutenir nos meilleurs marathoniens et marathoniennes!

Incidatifs à la participation

Les athlètes ayant réalisé les temps de qualification ci-contre et qui s'inscrivent au marathon (42,2 km) pourront recevoir :

- Inscription gratuite
- Allocation de dépenses
- Hébergement gratuit en hôtel la veille de la course (une chambre par athlète)

Tous les athlètes « Élite » recevront un dossard personnalisé de couleur distincte de même que deux billets pour le souper aux pâtes d'avant-course.

	Temps de qualification		Inscription gratuite	Allocation de dépenses	Hébergement gratuit
	Hommes	Femmes			
D	M 2h44m00 1/2 1h16m30	M 3h09m10 1/2 1h28m00	✓		
C	M 2h39m00 1/2 1h14m00	M 3h05m00 1/2 1h25m30	✓	100 \$	
B	M 2h35m00 1/2 1h11m30	M 3h00m00 1/2 1h23m00	✓	200 \$	
A	M 2h29m00 1/2 1h09m00	M 2h55m00 1/2 1h21m30	✓	200 \$	✓
AA	M 2h23m00 1/2 1h06m30	M 2h50m00 1/2 1h18m00	✓	400 \$	✓

Les temps de qualification doivent avoir été réalisés sur marathon (M) ou demi-marathon (1/2) après le 1^{er} janvier 2023 sur des parcours certifiés lors de compétitions officielles dont les résultats sont disponibles en ligne. Le nombre d'inscriptions gratuites (niveau D) est illimité. Le comité organisateur se réserve le droit de limiter à 8 athlètes (4 femmes, 4 hommes) le soutien accordé pour chacun des autres niveaux (C, B, A). La priorité sera accordée selon la date d'inscription. Si un niveau de soutien est complet, l'athlète se verra offrir le prochain niveau de soutien inférieur encore disponible. À compter du 21 juillet 2025, le comité organisateur pourra à sa discrétion assigner les chambres d'hôtel restantes, le cas échéant, sans tenir compte de la limite de 5 athlètes de chaque sexe.

Bourses et primes de performance

Bourses	
5 premières positions (H + F) au classement général	
1 ^{re} position	2000 \$
2 ^e position	1250 \$
3 ^e position	750 \$
4 ^e position	500 \$
5 ^e position	250 \$

Prime de performance		
Bonification aux 5 premières positions selon le temps réalisé		
H	F	\$
< 2 h 40	< 3 h 05	100 \$
< 2 h 35	< 3 h 00	300 \$
< 2 h 30	< 2 h 55	700 \$
< 2 h 25	< 2 h 50	1 000 \$

Records de parcours	
Prime de 2000 \$ pour un nouveau record de parcours	
Hommes	Femmes
2 h 16 m 45.7	2 h 38 m 16.6
Jean-Marie Uwajenezza (2018)	Salome Nyirarukundo (2018)

Championnat provincial ¹	
5 meilleur(e)s athlète(s) québécois(e)s (H + F)	
1 ^{re} position	2000 \$
2 ^e position	1 250 \$
3 ^e position	750 \$
4 ^e position	500 \$
5 ^e position	250 \$
Records du Québec ²	
Prime de 5000 \$ pour un nouveau record provincial sénior	
Hommes	Femmes
2 h 14 m 19	2 h 29 m 32
Alain Bordeleau (1984)	Jacqueline Gareau (1985)

Total minimum garanti : **19 000 \$**. Total des bourses et primes offertes : **43 000 \$**.

¹ Pour être éligible aux bourses attribuées dans le cadre du championnat provincial, l'athlète doit être membre en règle d'Athlétisme Québec, résider au Québec et posséder une carte d'assurance maladie valide de la RAMQ. Une preuve peut être exigée.

² Pour qu'une performance soit éligible au titre de record du Québec, l'athlète doit être membre en règle d'Athlétisme Québec, être citoyen(ne) canadien(ne) ou détenir le statut de résident(e) permanent(e) au Canada, et posséder une carte d'assurance maladie valide de la RAMQ.

« Des parcours plats et rapides, qui longent le fleuve Saint-Laurent.
Un décor exceptionnel. Une ambiance chaleureuse. On vous y attend ! »

